



Procès-verbal  
Conseil d'Administration  
du 29 avril 2010 - 14H15

Approuvé au Conseil d'administration du  
**1<sup>er</sup> juillet 2010**

Le Conseil d'Administration de l'Université a été réuni en séance plénière le 29 avril 2010 à 14h15 à la salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Monsieur MARTINA.

| Membres du Conseil d'Administration        |  |  |
|--|--|--|
| M. MARTINA Daniel                          | Président de l'Université  | Présent                                |
| Collège enseignants A                      |  |  |
| Mme BAULANT Camille                        | UFR Droit, Economie et Gestion   | Présente                               |
| M. DENECHERE Yves                          | UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines  | Présent puis procuration à M. Dumas    |
| M. FRERE Pierre                            | UFR Sciences   | Absent                                 |
| M MOGUEDET Gérard                          | UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines<br>Vice-président du Conseil d'Administration            | Présent                                |
| M. NICOLAS Pascal                          | UFR Sciences   | Présent                                |
| M. SAINT-ANDRÉ Jean-Paul                   | UFR Médecine   | Présent                                |
| M. SAULNIER Patrick                        | UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé   | Procuration à Mme Leray Richomme       |
| Collège enseignants B                      |  |  |
| M. BOUJON Christophe                       | UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines  | Présent                                |
| M.CLEDY Jean-Luc                           | IUT  | Présent puis procuration à M. Tannou   |
| M. CHRISTOFOL Hervé                        | ISTIA  | Présent                                |
| M. DUMAS Christophe                        | UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines  | Procuration à M. Nicolas puis présent  |
| Mme LERAY-RICHOMME Anne-Marie              | UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé   | Présente                               |
| Mme REY Anne                               | UFR Ingénierie du tourisme du bâtiment et des services   | Présente                               |
| M. TAILLEFAIT Antony                       | UFR Droit, Economie et Gestion   | Présent puis procuration à Mme Baulant |
| Collège BIATOSS                            |  |  |
| M. LEMAITRE Bertrand                       | DSI  | Procuration à M. Coadou                |
| M. HAMARD Patrick                          | UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines  | Présent                                |
| M. COADOU Franck                           | ISTIA  | Présent                                |
| Collège étudiants                          |  |  |
| M. TANNOU Thomas<br>Titulaire              | UFR Médecine<br>Fé2A et indépendants, vitamine ton campus  | Présent                                |
| Mlle Lan-Min LE BIHAN                      | UFR Sciences pharmaceutique et ingénierie de la santé<br>Fé2A et indépendants, vitamine ton campus | Présente puis procuration à M. Tannou  |
| M. BADIH Yassine<br>Titulaire              | UFR Sciences<br>Vis ton campus   | Présent puis procuration à M. Rocher   |
| M. MICHEL Jérémie<br>Titulaire             | UFR Droit, Économie et Gestion<br>UNEF, ESD écologie et associations étudiantes                    | Présent                                |
| M. ROCHER Maxime<br>Titulaire              | UFR Droit, Économie et Gestion<br>UNI et indépendants, des études pour l'emploi                    | Présent                                |
| Collège personnalités extérieures          |  |  |
| Mme POUPLIN Geneviève                      | Conseil Régional des Pays de la Loire  | Procuration à M. Martina               |
| M. BLANC, suppléant de M. GAUDIN Christian | Conseil Général de Maine et Loire  | Procuration à M. Denéchère             |
| M. BELOT, suppléant de M. RAOUL Daniel     | Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole  | Procuration à M. Moguedet              |
| Mme VERNEUIL Muriel                        | MEDEF Anjou  | Présente puis procuration à Mme Rey    |
| M. FOURCADE Alain                          | CFC-CGC  | Présent                                |
| M. HAMON Bernard                           | Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire   | Présent procuration à M. Saint André   |

|  |                      |   |
|--|----------------------|---|
| M. DELEDEUILLE Michel  | Centre APEC d'Angers | Procuration à M. Boujon                 |
| Mme THOUIN Danielle  | CFDT                 | Présente puis procuration à M. Fourcade |
| <b>Total membres statutaires : 31 21 membres présents, 8 procurations, 2 membres absents</b> |                      |   |

♦ **Membres statutaires à titre consultatif**

M. Henri – Marc PAPA VOINE - Directeur général des services

Mme Nicole GUEHO - Représentante du Recteur

Mme Chantal REMERAND – Agent comptable – Directrice des Affaires financières

♦ **Membres présents invités par le Président**

M. Didier LE GALL – Doyen de la Faculté des Lettres, langues et sciences humaines

M. Daniel SCHAUB - Directeur de la Faculté des Sciences

M. Olivier DUVAL – Directeur de l'UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé

M. Christian ROBLEDO - Directeur de l'ISTIA

M. Eric DELABAERE – Vice-président au CEVU

M. Antoine FRAILE – Vice-président aux Ressources humaines

M. John WEBB - Vice-président des Relations Internationales

M. Yves MEIGNEN – Vice-président à l'analyse stratégique et à la prospective

Mlle Charlotte GODIN – Vice-présidente étudiante

♦ **Secrétariat de séance**

Mme Magali ANTHOINE - Secrétariat Général

◆ **Ordre du jour**

|   |    |
|---|----|
| 1. Informations .....   | 4  |
| 1.1. COS : comité d'orientation stratégique.....  | 4  |
| 1.2. Autoévaluation des formations .....  | 4  |
| 1.3. Contrat quadriennal .....  | 4  |
| 2. Confirmation du passage aux RCE.....   | 4  |
| 3. Compte financier 2009.....   | 5  |
| 4. DBM n°1 .....  | 5  |
| 5. Affaires statutaires Ressources humaines .....   | 6  |
| 5.1. Masse salariale 2010 .....   | 6  |
| 5.2. Procédure de recrutement PAST .....  | 6  |
| 5.3. Nouvelle bonification indiciaire 2010-2011 .....   | 6  |
| 5.4. Politique action sociale à partir de 2010 .....  | 6  |
| 6. Dispositions budgétaires et affaires statutaires.....  | 6  |
| 6.1. Listes des marchés publics conclus en 2009 .....   | 6  |
| 6.2. Adhésion à Anjou inter-langues : part variable .....   | 6  |
| 6.3. Nomenclature des centres financiers 2010 .....   | 7  |
| 6.4. Election : commission culturelle .....   | 7  |
| 7. Masters métiers de l'enseignement .....  | 7  |
| 7.1. Master mention métiers de l'Education de l'Enseignement et de la Formation, spécialité<br>enseignement du premier degré .....  | 7  |
| 7.2. Master mention lettres et langues, spécialité métiers de l'enseignement et de la formation -<br>Anglais.....   | 8  |
| 7.3. Master mention Histoire-Géographie-Document, spécialité métiers de l'Enseignement et de la<br>formation - Documentation .....  | 8  |
| 7.4. Master mention lettres et langues, spécialité métiers de l'enseignement et de la formation -<br>Espagnol .....   | 8  |
| 7.5. Master mention Histoire-Géographie-Document, spécialité métiers de l'Enseignement et de la<br>formation - Histoire Géographie .....  | 9  |
| 7.6. Master mention lettres et langues, spécialité métiers de l'enseignement et de la formation -<br>Lettres modernes .....   | 9  |
| 7.7. Master mention Mathématiques et Applications, spécialité: Métiers de l'Enseignement et de la<br>formation - Mathématiques.....   | 10 |
| 7.8. Master mention chimie, spécialité métiers de l'enseignement et de la formation - Physique -<br>Chimie et Master mention physique, spécialité métiers de l'enseignement et de la formation -<br>Physique - Chimie.....      | 10 |
| 7.9. Master mention stratégie économique, spécialité métiers de l'Enseignement et de la formation -<br>sciences économiques et sociales.....  | 10 |
| 8. Enseignements et vie étudiante .....   | 10 |
| 8.1. Convention relative au master conjoint, mention « Didactique des langues » spécialité : Ecole et<br>plurilinguisme entre l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes et l'Université d'Angers (UFR<br>Lettres)..... | 10 |
| 8.2. Convention de double diplôme Master PFPEM avec L'Université Nicolas Copernic de Toruń .....  | 11 |
| 8.3. Renouvellement de l'habilitation de la Capacité d'Addictologie Clinique (UFR Médecine) .....   | 11 |
| 8.4. Changement de dénomination du DIU Alcool et Société (UFR Médecine).....  | 11 |
| 8.5. Création du D.U. Réorientation vers la pratique de la Médecine Générale (UFR Médecine) .....   | 11 |
| 8.6. Projet de CFA inter-universitaire.....   | 11 |
| 8.7. Calendrier Universitaire licence .....   | 11 |
| 9. Procès-verbaux des CA du 28/01/10 et du 25/03/10.....  | 11 |
| 10. Décisions prises par le Président par délégation d'attribution du CA .....  | 11 |
| 11. Question diverse : Demande d'attribution d'une subvention (UFR ITBS).....   | 12 |

◆ **Annexes**

M. MARTINA ouvre la séance à 14H15.

## **1. Informations**

### **1.1. COS : comité d'orientation stratégique**

M. MARTINA explique que, comme prévu dans le contrat d'établissement, un comité d'orientation stratégique axé sur une évaluation impartiale de notre politique en matière de recherche se réunira les 3 et 4 mai 2010. Ce comité composé de personnalités de renommée internationale est piloté par Jean-Michel DION, ancien Directeur de la recherche au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Leur vision sera très utile à l'Université d'Angers. La préparation de cette expertise a été très longue. Un groupe de travail issu principalement du conseil scientifique a produit un premier document établissant un état des lieux en matière de recherche au sein de l'université aussi bien sur le plan des grandes orientations, de la politique de recherche, de la communication, de la relation entre les laboratoires et les services, de la visibilité et de la stratégie envisagée. Le COS a eu à sa disposition ce document. M. MARTINA précise que ce document, et donc la visite du COS, sera un élément essentiel dans la préparation du prochain contrat quadriennal. Il s'agit d'un élément de notre autoévaluation. De plus, les préconisations et l'analyse du COS nous aideront à définir notre stratégie en matière de recherche.

### **1.2. Autoévaluation des formations**

L'autoévaluation des formations est un autre élément nécessaire à la préparation du prochain contrat quadriennal. M. MARTINA rappelle que cette autoévaluation a été conduite en interne. Cette autoévaluation va nous permettre de restructurer une partie de notre offre de formation. M. MARTINA précise qu'une autoévaluation des services et du pilotage de l'université aura également lieu.

### **1.3. Contrat quadriennal**

M. MARTINA annonce des 2 dates importantes à retenir dans la préparation du contrat quadriennal :

- 1<sup>er</sup> juin 2010 : 1<sup>ère</sup> échéance de renvoi au ministère des formations que nous comptons renouveler (y compris sous une autre forme)
- 15 octobre 2010 : remontée des documents complets au ministère.

## **2. Confirmation du passage aux RCE**

Compte tenu du recours déposé par trois organisations syndicales au niveau national, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche demande aux universités concernées de resoumettre au vote le passage aux RCE après consultation formelle du CTP.

M. MARTINA présente le détail de l'avis du CTP réunit le 31 mars 2010 sur la question « Etes vous favorable au passage aux responsabilités et compétences élargies de l'Université d'Angers ? ». Il a émis un avis favorable avec 12 voix pour (CFDT : 2 / Administration : 10) et 7 contre (FSU : 2 / CGT-FO : 2 / UNSA : 3).

M. MARTINA précise qu'à l'ouverture de la séance du 29 avril 2010, 29 membres du conseil d'administration sont présents ou représentés (31 membres en exercice, 21 membres présents, 8 procurations).

M. CHRISTOFOL souhaite intervenir en tant que représentant du SNESUP, indirectement à l'origine de ce recours. Il précise que la section locale du SNESUP n'a pas été consultée et que le recours est une initiative nationale. Cependant, M. CHRISTOFOL souhaite réaffirmer que ce passage aux RCE représente un désengagement de l'Etat, une mise en concurrence accrue entre les universités et entre les personnels qui les composent. Il précise qu'il votera à nouveau contre.

M. MARTINA comprend le maintien des positions de chacun. Il ne souhaite pas rouvrir le débat puisque chacun s'est déjà exprimé. Il soumet au vote des administrateurs la question suivante : « Confirmez-vous le passage aux RCE de l'Université d'Angers au 01/01/10 ? »

*Le conseil d'administration confirme le passage de l'Université d'Angers aux Responsabilités et compétences élargies au 1<sup>er</sup> janvier 2010.*

Cette décision a été adoptée à main levée à la majorité absolue des membres en exercice avec 21 voix pour et 8 contre.

### **3. Compte financier 2009**

M. MARTINA, accompagné de Mme REMERAND, présente le compte financier 2009 sous la forme d'un diaporama.

Il détaille l'évolution des charges et des produits de l'université qui aboutit à un excédent de 4,5 millions d'Euros.

Les charges de personnel ont augmenté de 20% entre 2008 et 2009 et représentent 45% des dépenses de fonctionnement. M. MARTINA rappelle que l'université est toujours dans une situation de sous encadrement, ce qui nécessite de faire appel à du personnel extérieur et à des contractuels. Il explique également cette augmentation par notre politique budgétaire d'appels à projets qui s'est concrétisée pour certains par l'emploi de contractuels. Les différentes augmentations des charges restent le reflet de notre activité : entretien/réparation, gardiennage, missions... Les dépenses de fluide sont à nouveau en augmentation.

Du côté des produits, l'année 2009 a été marquée par l'augmentation significative de notre DGF (28%) qui nous a permis d'introduire une nouvelle pratique budgétaire qui est celle des appels à projets. M. MARTINA souhaiterait également insister sur la participation des collectivités. Il apprécie particulièrement les relations que l'université entretient avec les collectivités et la progression de notre démarche en termes de contractualisation et de projets, ce qui conduit inévitablement à une stratégie partagée puisque l'université est inscrite sur son territoire. En 2010, le Conseil général du Maine et Loire a réduit sa subvention pour des raisons financières. Cela ne remet pas en cause leur soutien. Les objectifs d'augmentation pour l'année prochaine concernent les prestations de formation continue et de recherche pour lesquelles une réflexion autour d'une réorientation du point de vue de la politique globale pourrait être entamée.

M. MARTINA explique que l'augmentation du fonds de roulement est d'environ 3,7 millions d'euros. Le prélèvement sur notre fonds de roulement global, qui est conséquent, va nous permettre d'assurer les engagements sur les appels à projets pour 2010 et de conforter le socle des composantes.

M. TAILLEFAIT est plus réservé quant au résultat financier du point de vue des composantes. L'augmentation croissante des dépenses de personnel et des heures complémentaires réduit l'activité de la composante. Il rappelle qu'il a été contraint de fermer un master. Le socle budgétaire des composantes est une nécessité.

M. MARTINA considère également que ce sous encadrement est une contrainte et une limite structurelle de notre université. Il rappelle que par les appels à projets, il y a tout de même eu une augmentation des budgets des composantes de 20 à 40 %, avec les limites en termes de personnel que cela comporte, et que l'augmentation du socle des composantes pourra se concrétiser dès l'année prochaine.

M. NICOLAS estime qu'il ne faut pas attendre pour débloquer les 47 postes de fonctionnaires (moins les 5 postes déjà activés). Il estime également qu'il est nécessaire, pour stabiliser le fonctionnement des petites structures, de proposer rapidement des CDI, notamment aux personnels BIATOSS.

M. SAINT ANDRE souhaite intervenir sur le problème de financement du socle des composantes. Il est nécessaire d'augmenter ce socle car les effectifs progressent et les charges de fonctionnement courant qui en découlent également. Le financement des composantes ne peut pas être basé uniquement par rapport aux appels à projets.

M. MARTINA adhère aux inquiétudes liées au déficit de personnel. En tant que président il est responsable de la bonne santé financière de l'université. Il estime peu prudent financièrement d'accorder des CDI abondamment mais il est favorable au passage en CDI dans le respect du cadre de gestion des contractuels voté en conseil d'administration. Ce cadre a d'ailleurs permis plus de transparence.

M. MARTINA présente les annexes au compte financier et le rapport annuel de performance qui correspondent à des obligations légales.

Le compte financier 2009, ses annexes et le rapport annuel d'activité 2009 sont approuvés. L'affectation du résultat en réserve pour le montant mentionné sur le compte financier est approuvée à l'unanimité avec 29 voix pour.

### **4. DBM n°1**

M. MOGUEDET présente la DBM n°1 de 10 006 385,20 €. Elle est approuvée à l'unanimité avec 29 voix

pour. Mme GUEHO précise que le Recteur a approuvé le principe du prélèvement sur fond de roulement.

## **5. Ressources humaines**

### **5.1. Masse salariale 2010**

Il y a quelques temps, le conseil d'administration avait souhaité avoir des éclaircissements sur le déroulement des négociations avec le ministère quant à la masse salariale 2010. M. MARTINA lui présente un document de synthèse reprenant les tableaux négociés avec ce dernier. A partir d'un socle de la masse salariale 2009, les négociations portent sur l'évolution de ce socle durant 2010 par rapport à la hausse de la valeur du point d'indice par exemple et d'autres variables.

### **5.2. Procédure de recrutement PAST**

M. MARTINA présente les modifications de la procédure de recrutement PAST suite au recours dont elle a fait l'objet. Désormais le président, s'il le souhaite, demandera conseil à une commission ad hoc. Le conseil d'administration émet un avis favorable quant à la modification de la procédure de recrutement PAST (consultation d'une commission mixte lors de la phase de recrutement) à l'unanimité avec 26 voix pour.

### **5.3. Nouvelle bonification indiciaire 2010-2011**

M. FRAILE présente la nouvelle bonification indiciaire administrative 2010-2011.

Mme REY observe que tous les services scolarité des composantes ne bénéficient pas d'une bonification indiciaire. Elle demande des précisions sur la date éventuelle d'une harmonisation en la matière. M. PAPA VOINE précise que le nombre de NBI est calculé selon une dotation du ministère qui n'a pas évolué. De ce fait, il faudra retirer une bonification à un bénéficiaire pour en faire profiter un autre. M. FRAILE confirme que ce tableau est le résultat d'un consensus entre les différents protagonistes après la mise en place d'une réflexion globale sur le sujet en 2005.

M. HAMARD rappelle qu'une prime de compensation avait été créée pour pondérer la dotation trop faible, l'opération pourrait être renouvelée.

M. MARTINA souligne que le cadre des NBI est strict et que ni le nombre de NBI ni l'indice ne peuvent être modifiés.

La nouvelle bonification indiciaire administrative 2010-2011 est approuvée à la majorité avec 22 voix pour et 4 abstentions.

### **5.4. Politique action sociale à partir de 2010**

M. FRAILE présente les différentes aides que l'Université d'Angers est amenée à verser aux personnels statutaires ou contractuels sur budget Etat de plus de 10 mois depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Il précise qu'il manque l'aide à une nouvelle affectation. Il s'agit d'une reprise globale du dispositif rectoral.

M. MARTINA rend compte de l'avis du CTP du 31 mars 2010 : Avis favorable du CTP du 31 mars 2010 avec 16 voix pour (administration, FSU, CFDT, UNSA, CGT-FO).

M. HAMARD s'interroge sur la communication relative à ce dispositif. Mme FEKIRI précise qu'un mail sera transmis aux personnels concernés et que le dispositif sera accessible sur le site de l'université.

La politique d'action sociale à partir de 2010 en faveur des personnels fonctionnaires et contractuels sur ressources propres est approuvée à l'unanimité avec 26 voix pour.

## **6. Dispositions budgétaires et affaires statutaires**

### **6.1. Listes des marchés publics conclus en 2009**

M. MOGUEDET présente les listes des marchés publics conclus en 2009. Elles sont approuvées à l'unanimité avec 26 voix pour.

### **6.2. Adhésion à Anjou inter-langues : part variable**

M. MOGUEDET présente la demande d'adhésion à Anjou inter-langues pour 2009-2010 (part variable). Il rappelle l'importance de l'association pour les étudiants de l'Université d'Angers et félicite son nouveau président, M. FRAILE.

La demande d'adhésion à Anjou inter-langues pour 2009-2010 (part variable) de 17 167,20 euros est approuvée à l'unanimité avec 26 voix pour.

### 6.3. Nomenclature des centres financiers 2010

La nomenclature des centres financiers à partir de 2010 est approuvée à l'unanimité avec 26 voix pour.

### 6.4. Election : commission culturelle

Franck COADOU est élu à la commission culturelle à l'unanimité avec 26 voix pour.

## **7. Masters métiers de l'enseignement**

M. MARTINA rappelle l'enjeu des masters métiers de l'enseignement pour l'Université d'Angers. Il rappelle également toutes les réserves déjà formulées sur cette réforme. Sur le plan de la formation professionnelle des enseignants, il s'agit d'un recul. De plus, vouloir faire coïncider une formation diplômante et une logique de concours est périlleux. Le seul avantage de cette réforme est éventuellement la possibilité de valoriser un diplôme dans un autre domaine pour les étudiants qui n'auraient pas leur concours. Aujourd'hui, il faut réfléchir à appliquer cette réforme, de toute façon mise en œuvre, de la manière la plus pertinente possible. M. MARTINA remercie ses collègues pour le travail effectué, dans des conditions souvent difficiles, et qui aboutit aux parcours proposés aux administrateurs. Il précise également que les mentions sont présentées en cohabilitation, sur le plan académique ; ce qui confère à l'IUFM le rôle d'un Institut au service des universités de l'académie.

### 7.1. Master mention métiers de l'Education de l'Enseignement et de la Formation, spécialité enseignement du premier degré

M. DELABAERE précise que sur l'ensemble des masters, le CEVU du 28 avril 2010 a émis un avis favorable, parfois sous réserve de demandes ou de recommandations. Quelques unes de ces demandes ont déjà été prises en compte par les porteurs de projet. Il précise enfin qu'il s'agit à chaque fois de création de mentions et de spécialités sur des masters existants.

M. DELABAERE présente la demande de création du Master mention métiers de l'Education de l'Enseignement et de la Formation, spécialité enseignement du premier degré et les recommandations prononcées par le CEVU du 28 avril 2010 :

- Précisions sur les modalités de contrôle de connaissances
- Précisions sur l'équipe pédagogique

M. COADOU questionne M. DELABAERE sur la durée et la gratification des stages. M. DELABAERE précise que la durée des stages est cadrée au niveau national avec un maximum de 108 heures en M1 et en M2 par le décret et que seul le stage en responsabilité est gratifié.

M. CHRISTOFOL demande s'il est envisagé lors de la première année de prise de poste des accompagnements particuliers. M. MARTINA précise que le ministère les a prévus.

M. TANNOU regrette la faible place des stages en responsabilité et souhaiterait des précisions sur leurs mises en pratique. De plus, il regrette ce nouveau mode de rémunération et s'inquiète de la situation financière de ces stagiaires. Il estime que le calendrier du M2 est inadapté à la préparation d'un concours difficile, à la participation à des stages et à la rédaction d'un mémoire. Il s'interroge également sur les orientations professionnelles d'un candidat qui aurait le concours mais pas le master ou inversement.

M. MARTINA est conscient de ces difficultés. Il a déjà de nombreuses fois exprimé sa position. Les porteurs de projet des maquettes présentées ont tenté d'atténuer au maximum toutes ces contraintes dans les limites imposées par la réforme. De plus, un groupe de travail avec le rectorat est constitué. Sa finalité est de rédiger une convention relative aux modalités d'organisation des stages. Une réflexion est en cours pour les étudiants reçus au master mais pas au concours et qui souhaiteraient le retenter ou être réorientés. Il rappelle que pour être titularisé, il faut avoir le concours et le master, sachant que le bénéfice du concours peut être conservé une année si le master n'est pas obtenu.

Mme GUEHO précise qu'une aide contingentée spécifique aux étudiants qui préparent le concours d'enseignement a été créée l'année passée et devrait être reconduite l'année prochaine.

M. MICHEL déplore également la faible rémunération des stages. Il s'interroge sur l'avenir des personnels professionnels de la formation de l'IUFM. M. MARTINA précise que les compétences de ces personnels sont bien représentées dans les projets de maquette.

M. MARTINA propose de soumettre cette mention de master au vote des administrateurs.



La demande de création du Master mention métiers de l'Education de l'Enseignement et de la Formation, spécialité enseignement du premier degré est approuvée à la majorité avec 17 voix pour, 1 contre et 8 abstentions sous réserve des recommandations prononcées par le CEVU.

#### 7.2. Master mention lettres et langues, spécialité métiers de l'enseignement et de la formation – Anglais

M. DELABAERE présente la demande de création du Master mention lettres et langues, spécialité métiers de l'enseignement et de la formation – Anglais. Il annonce les réserves prononcées par le CEVU du 28 avril 2010 :

- Modification du nom de la mention (sous l'intitulé de la mention Lettres et Langues)
- Précisions sur les modalités d'encadrement du stage
- Précisions sur les modalités de contrôle de connaissances
- Précisions sur les résultats antérieurs au CAPES

Et les recommandations suivantes :

- Modification relative au positionnement dans le PRES
- Précision sur le conseil de perfectionnement
- Formation au C2i
- Tableau des charges d'enseignement
- Fiche RNCP
- Annexe descriptive

M. MARTINA souhaite que la politique de rémunération, éventuellement en charges de service, des enseignants et enseignants-chercheurs qui encadrent des stages, soit harmonisée et identifiable. Pour commencer, ce cadrage est présent dans ces maquettes, M. MARTINA le proposera également pour la prochaine offre de formation.

La demande de création du Master mention lettres et langues, spécialité métiers de l'enseignement et de la formation – Anglais est approuvée à la majorité avec 19 voix pour, 1 contre et 6 abstentions sous réserve de modifications liées aux réserves et aux recommandations du CEVU.

#### 7.3. Master mention Histoire-Géographie-Document, spécialité métiers de l'Enseignement et de la formation – Documentation

M. DELABAERE explique que la demande de création du Master mention Histoire-Géographie-Document, spécialité métiers de l'Enseignement et de la formation – Documentation a reçu un avis favorable du CEVU du 28 avril 2010 sous réserve des demandes suivantes :

- Précisions sur les modalités d'encadrement du stage
- Précisions sur les résultats antérieurs au CAPES

Et des recommandations suivantes :

- Tableau des charges d'enseignements
- Formation C2i
- Fiche RNCP
- Annexe descriptive

La demande de création du Master mention Histoire-Géographie-Document, spécialité métiers de l'Enseignement et de la formation – Documentation est approuvée à la majorité avec 17 voix pour, 1 contre et 8 abstentions sous réserve de modifications liées aux remarques du CEVU.

#### 7.4. Master mention lettres et langues, spécialité métiers de l'enseignement et de la formation – Espagnol

La demande de création du Master mention lettres et langues, spécialité métiers de l'enseignement et de

la formation – Espagnol a reçu un avis favorable du CEVU sous réserve des demandes suivantes :

- Modification du nom de la mention (sous l'intitulé de la mention Lettres et Langues)
- Précisions sur les modalités d'encadrement du stage
- Précisions sur les modalités de contrôle de connaissances
- Précisions sur les résultats antérieurs au CAPES

Et des recommandations suivantes :

- Modification relative au positionnement dans le PRES
- Précision sur le conseil de perfectionnement
- Formation au C2i
- Tableau des charges d'enseignements
- Fiche RNCP
- Annexe descriptive

La demande de création du Master mention lettres et langues, spécialité métiers de l'enseignement et de la formation – Espagnol est approuvée à la majorité avec 18 voix pour, 1 contre et 7 abstentions sous réserve de modifications liées aux remarques du CEVU.

#### 7.5. Master mention Histoire-Géographie-Document, spécialité métiers de l'Enseignement et de la formation – Histoire Géographie

La demande de création du Master mention Histoire-Géographie-Document, spécialité métiers de l'Enseignement et de la formation – Histoire Géographie a reçu un avis favorable du CEVU du 28 avril 2010 sous réserve des demandes suivantes :

- Ajout d'un co pilote IUFM
- Précisions sur les modalités d'encadrement du stage
- Rééquilibrage du nombre de places entre M1 et M2 : proposition d'une centaine de places en M2.

Et des recommandations suivantes :

- Améliorer la lisibilité du tableau des enseignements
- Fiche RNCP
- Annexe descriptive
- Formation C2i
- Tableau des charges d'enseignements
- Intégration d'intervenants extérieurs dans le conseil de perfectionnement

La demande de création du Master mention Histoire-Géographie-Document, spécialité métiers de l'Enseignement et de la formation – Histoire Géographie est approuvée à la majorité avec 17 voix pour, 1 contre et 8 abstentions sous réserve de modification liées aux remarques du CEVU.

#### 7.6. Master mention lettres et langues, spécialité métiers de l'enseignement et de la formation – Lettres modernes

La demande de création du Master mention lettres et langues, spécialité métiers de l'enseignement et de la formation – Lettres modernes a reçu un avis favorable du CEVU du 28 avril 2010 sous réserve des demandes suivantes :

- Précisions sur les modalités d'encadrement du stage
- Précisions sur les modalités de contrôle de connaissances
- Précisions sur les résultats antérieurs au CAPES

Et des recommandations suivantes :

- Tableau des charges d'enseignements
- Fiche RNCP
- Annexe descriptive

La demande de création du Master mention lettres et langues, spécialité métiers de l'enseignement et de la formation – Lettres modernes à la majorité avec 17 voix pour, 1 contre et 8 abstentions sous réserve de modifications liées aux remarques du CEVU.

#### 7.7. Master mention Mathématiques et Applications, spécialité: Métiers de l'Enseignement et de la formation – Mathématiques

La demande de création du Master mention Mathématiques et Applications, spécialité: Métiers de l'Enseignement et de la formation – Mathématiques a reçu un avis favorable du CEVU du 28 avril 2010 sous réserve des demandes suivantes :

- Harmonisation de l'architecture entre les 3 universités
- Précision sur le conseil de perfectionnement

Et des recommandations suivantes :

- Formation C2i
- Formation en langue étrangère en M1
- Fiche RNCP
- Annexe descriptive

La demande de création du Master mention Mathématiques et Applications, spécialité: Métiers de l'Enseignement et de la formation – Mathématiques est approuvée à la majorité avec 17 voix pour, 1 contre et 8 abstentions sous réserve de modifications liées aux remarques du CEVU.

#### 7.8. Master mention chimie, spécialité métiers de l'enseignement et de la formation – Physique - Chimie et Master mention physique, spécialité métiers de l'enseignement et de la formation – Physique – Chimie

M. DELABAERE présente la demande de création de la spécialité métiers de l'enseignement et de la formation – Physique - Chimie du Master mention chimie et du Master mention physique, qui a reçu un avis favorable du CEVU de la veille. Elle est approuvée à la majorité avec 18 voix pour, 1 contre et 7 abstentions.

#### 7.9. Master mention stratégie économique, spécialité métiers de l'Enseignement et de la formation - sciences économiques et sociales

Le CEVU du 28 avril 2010 a émis un avis favorable à la demande de création du Master mention stratégie économique, spécialité métiers de l'Enseignement et de la formation - sciences économiques et sociales sous réserve des demandes suivantes :

- Précisions sur les modalités d'encadrement du stage
- Au S4 prévoir les heures de préparation au 2ème oral

Et des recommandations suivantes :

- Fiche RNCP
- Annexe descriptive
- Ajouter des membres extérieurs au conseil de perfectionnement

La demande de création du Master mention stratégie économique, spécialité métiers de l'Enseignement et de la formation - sciences économiques et sociales est approuvée à la majorité avec 17 voix pour, 1 contre et 8 abstentions sous réserve de modifications liées aux remarques du CEVU.

### **8. Enseignements et vie étudiante**

#### 8.1. Convention relative au master conjoint, mention « Didactique des langues » spécialité : Ecole et plurilinguisme entre l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes et l'Université d'Angers (UFR

Lettres).

M. DELABAERE présente la convention relative au master conjoint, mention « Didactique des langues » spécialité : Ecole et plurilinguisme entre l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes et l'Université d'Angers (UFR Lettres) pour lequel nous sommes en habilitation conjointe. Elle est approuvée à l'unanimité avec 25 voix pour.

8.2. Convention de double diplôme Master PFPEM avec L'Université Nicolas Copernic de Toruń

La convention de double diplôme Master PFPEM avec L'Université Nicolas Copernic de Toruń, présentée par M. DELABAERE, est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour.

8.3. Renouvellement de l'habilitation de la Capacité d'Addictologie Clinique (UFR Médecine)

La demande de renouvellement de l'habilitation de la Capacité d'Addictologie Clinique (UFR Médecine) est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour.

8.4. Changement de dénomination du DIU Alcool et Société (UFR Médecine)

La demande de changement de dénomination du DIU Alcool et Société (UFR Médecine) est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour.

8.5. Création du D.U. Réorientation vers la pratique de la Médecine Générale (UFR Médecine)

La demande de création du D.U. Réorientation vers la pratique de la Médecine Générale (UFR Médecine) est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour.

8.6. Projet de CFA inter-universitaire

M. DELABAERE présente le projet de CFA inter-universitaire. Ce projet est soutenu par la Région des Pays de la Loire. Le CEVU de l'Université de Nantes a souhaité modifier la composition du conseil de perfectionnement. Le CEVU de l'Université d'Angers a émis un avis favorable au projet présenté sous réserve d'une nouvelle modification de la composition du conseil de perfectionnement : présence du coordonateur régional, 2 représentants élus des apprentis, 6 représentants des organisations professionnelles d'employeurs et 6 représentants des organisations professionnelles de salariés. Cette demande correspond au projet de départ.

Le projet de CFA inter-universitaire est approuvé sous réserve que le conseil de perfectionnement comprenne 24 membres à l'unanimité avec 25 voix pour.

8.7. Calendrier Universitaire licence

M. DELABAERE présente le calendrier universitaire ainsi que les modifications apportées par le CEVU de la veille. Ce calendrier reprend les dates clés du parcours Licence. Seul l'ISTIA a indiqué le calendrier de ses Masters. M. DELABAERE souhaiterait présenter un calendrier plus global. Il comprend la difficulté de faire remonter les informations liées au calendrier des Masters. Il propose de discuter avec les Directeurs de composantes de solutions envisageables en la matière. M. DELABAERE précise que la dernière colonne correspond à la fin des cours mais pas à la fin de l'année universitaire. Ce calendrier reste difficile à lire avec des situations différentes d'un diplôme à l'autre (présence du stage ou non). Une mauvaise interprétation du Ministère de ce tableau pourrait avoir des incidences négatives pour la mise en place du 10<sup>ème</sup> mois de bourse.

M. NICOLAS explique que le stage est partie intégrante du semestre et que la fin du semestre ne doit pas être synonyme de la fin des cours en présentiel. De ce point de vue, ce tableau ne reflète pas la réalité.

Pour plus de lisibilité, M. MARTINA préconise que l'information relative à la fin des cours soit distincte de celle relative à la fin de l'année universitaire et que l'étude du calendrier universitaire licence soit reportée au CA du 03 juin 2010.

**9. Procès-verbaux des CA du 28/01/10 et du 25/03/10**

Les procès-verbaux des CA du 28/01/10 et du 25/03/10 sont approuvés à l'unanimité avec 22 voix pour sous réserve de la modification des feuilles de présence du CA du 25/03/10.

**10. Décisions prises par le Président par délégation d'attribution du CA**

Conformément à l'article L712-3 du code de l'Education, le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

**11. Question diverse : Demande d'attribution d'une subvention (UFR ITBS)**

La demande d'attribution d'une subvention de 3 000 € à l'association « Chaud les joueurs » de l'UFR Ingénierie du tourisme, des bâtiments et des services est approuvée à la majorité avec 21 voix pour et une abstention (CF UFR ITBS).

L'ordre du jour étant épuisé, M. MARTINA lève la séance à 19H45.

**Le Président  
de l'Université d'ANGERS,**  
Daniel MARTINA



**Le Directeur général des services  
de l'Université d'ANGERS,**  
Henri-Marc PAPA VOINE

